

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 09 mars 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de la convocation : Jeudi 03 mars 2022

Début de séance : 18 h 15

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents (83) :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

1

Délégués suppléants présents (3) : GIBOZ Brigitte ; MAURON Francine ; PICARD Alain

Excusés (9) : BAILLY Hervé ; BELLAT Stéphane ; CALLAND Jacques ; CIOE Bruno ; GROS-FUAND Florence ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MAILLARD Jean-Claude (représenté par PICARD Alain) ; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine) ; VILLESSECHE Anne

Excusés ayant donné pouvoir (13) : BANDERIER Dominique à MILLET Michel ; BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILY Hélène ; BOURGEOIS Rachel à LONG Grégoire ; CHATOT Patrick à PANISSET Maryline ; DUFOUR Christiane à PROST Philippe ; GEAY David à LONG Grégoire ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GUILLOT Evelyne à BOURGEOIS Josette ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline ; VACELET Jean-Marie à HUGUES Guy.

Absents (11) : ARTIGUES Damien ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CORON Nathalie ; DE MERONA Bernard ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : GIROD Franck.

Le quorum est atteint avec 83 délégués titulaires et 3 délégués suppléants présents pour 99 suffrages exprimés (13 pouvoirs ont été donnés), soit 17 absents pour ce conseil.

1. [CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire du 9 février 2022.](#)

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le compte rendu de la séance du Conseil communautaire du 9 février 2022

La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

2. [CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Président](#)

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

3. [CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Bureau](#)

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Bureau.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

4. [FINANCES-Orientations budgétaires pour l'année 2022](#)

2

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires de la collectivité pour l'année 2022,

DE SE FIXER comme objectif de ne pas augmenter les taux de fiscalité,

DE SE FIXER comme objectif de conserver un encours de dette constant équivalent à l'encours au 1^{er} janvier 2021,

D'OPERER un arbitrage sur les investissements au cours de la construction du budget afin de respecter les objectifs énoncés précédemment.

D'AJUSTER les tarifs selon le taux d'inflation en fonction de sa variation annuelle.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

5. [MUSÉE DU JOUET – Révision de certains tarifs d'entrée pour 2022 : possibilité d'accepter le Pass Culture](#)

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER les nouveaux tarifs du musée du Jouet tels qu'ils sont annexés à la présente délibération, à compter du 10 mars 2022,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions***

6. [AIE – Modification du règlement d'intervention](#)

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE MODIFIER le règlement d'intervention d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise,

D'APPROUVER le nouveau règlement figurant en annexe,

DE CHARGER Monsieur le Président ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions***

7. [AIE – Attribution de subvention à la SCAF de Doucier](#)

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'OCTROYER une aide de 10 000€ à la SCAF de Doucier, située 1590 rue des 3 Lacs 39130 DOUCIER

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget 2022,

DE CHARGER Monsieur le Président ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions***

8. [AIE- Attribution de subvention à la société SCI Océane](#)

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'OCTROYER une aide de 10 000€ à la société SCI Océane, sise 1 chemin de Buat 39240 SAINT HYMETIÈRE SUR VALOUSE,

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget 2022,

DE CHARGER Monsieur le Président ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions***

9. AIE – Attribution de subvention à la SCAF de Saint Julien

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'OCTROYER une aide de 5 000€ à la SCAF de Saint Julien, située 420 chemin Chaunet Saint Julien Sur Suran 39320 VAL SURAN

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget 2022,

DE CHARGER Monsieur le Président ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

10. OGS – Partenariat entre les 3 Communautés de communes engagées dans l'Opération Grand Site de France Vallée du Hérisson- Plateau des 7 Lacs

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER les modalités de partenariat exposées dans la convention jointe en annexe.

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel de l'étude de fréquentation

Budget maximum	Financements	TEC	CCCNJ	GV
86.800€ HT	50% DREAL soit 43.400 € Région 20.000 € Banque des Territoires 23.400 €	-	-	-

4

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel de la location des compteurs routiers

Budget	Financements	TEC	CCCNJ	GV
18.000 € HT	50 % DREAL soit 9.000 €	3.000 € HT	3.000 € HT	3.000 € HT

DE DIRE que les recettes et les dépenses seront inscrites au budget principal

DE DESIGNER Terre d'Émeraude Communauté pouvoir adjudicateur de cette étude

DE CHARGER Monsieur le Président de déposer les demandes de subventions auprès des financeurs

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à cette décision dont la convention de partenariat tripartite.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

11. OFFICE DU TOURISME – Dossier de classement en catégorie II

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE SOLLICITER auprès du Préfet du Jura le classement de l'Office de Tourisme intercommunal Terre d'Émeraude Tourisme en catégorie II

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions*

12. JURASSIC VELO TOURS – Révision du plan de financement prévisionnel

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel des opérations liées au projet « Jurassic vélo tours » comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT	
Coût total aménagement	80 000€	Région Bourgogne- Franche-Comté (35%)	28 000€
		FEADER – LEADER Pays Lédonien	17 500€
		FEADER – LEADER PNR du Haut-Jura (35%)	10 500€
		Autofinancement (30%)	24 000€
Total HT	80 000€	Total HT	80 000€

5

DE SOLLICITER une subvention de 17 500€ au titre du Programme LEADER du Pays Lédonien

DE SOLLICITER une subvention de 10 500€ au titre du Programme LEADER du Parc naturel régional du Haut-Jura

DE SOLLICITER une subvention de 28 000€ au titre du dispositif « inter-territorialité » de la Région Bourgogne Franche-Comté

DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget de Terre d'Émeraude Communauté.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions*

13. AIE – Attribution de subvention Camping « L'Abbaye » de Bonlieu

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la demande d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise sollicitée par M. GERET pour les travaux à engager pour le camping « L'Abbaye » situé sur la commune de Bonlieu.

D'OCTROYER une aide de 1 000€ dans le cadre du règlement d'intervention.

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget 2022.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions*

14. AIE – Attribution de subvention Camping « Domaine du Hérisson » de Bonlieu

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la demande d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise sollicitée par M. HENNINOT pour les travaux à engager pour le camping « Domaine du Hérisson » situé sur la commune de Bonlieu.

D'OCTROYER une aide de 1 000€ dans le cadre du règlement d'intervention.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions*

Monsieur BLASER ne prend pas part au vote du point n°15

15. AIE – Attribution de subvention Hôtel-Restaurant « Le Relais du Lac » de Maisod.

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la demande d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise sollicitée par la commune de Maisod pour les travaux à engager pour l'Hôtel-Restaurant « Le Relais du Lac » situé sur la commune de Maisod.

D'OCTROYER une aide de 1 000€ dans le cadre du règlement d'intervention.

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget 2022.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : 98 votants - 98 pour - 0 contre - 0 abstentions*

16. Accueil Collectif de Mineurs – Construction de nouveaux locaux – approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le projet de construction de nouveaux locaux pour l'Accueil Collectif de Mineurs à Moirans-en-Montagne tel que présenté ;

DE CHARGER Monsieur le Président de poursuivre le projet, notamment en ce qui concerne le lancement des marchés de travaux ;

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses en € HT	
Honoraires et frais divers	239 125 €
Travaux	2 131 095 €
TOTAL	2 370 220 €
Recettes en €	
CNAF (13%)	300 000 €
CAF du Jura (13 %)	300 000 €
Etat – DETR/DSIL/FNADT 2022 (30%)	711 066 €
Département du Jura – DST Socle (8%)	200 000 €
Autofinancement (36%)	859 154 €
TOTAL	2 370 220 €

7

DE SOLLICITER de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales l'attribution d'une subvention à hauteur de 300 000 € ;

DE SOLLICITER de la Caisse d'Allocations Familiales du Jura l'attribution d'une subvention à hauteur de 300 000 € ;

DE SOLLICITER de l'Etat au titre de la DETR 2022 l'attribution d'une subvention à hauteur de 711 066 €

DE SOLLICITER du Département du Jura au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires Socle l'attribution d'une subvention à hauteur de 200 000 € ;

DE S'ENGAGER à financer le solde par inscription des crédits nécessaires au budget ;

DE S'ENGAGER à prendre à sa charge les financements non acquis ;

D'AUTORISER M. le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

La proposition est mise au vote :
*Résultats : **99 votants - 99 pour** - 0 contre - 0 abstentions*

Fin de séance : 19 h 54